

Une voix: Ce n'est pas vrai.

M. Benidickson: Les membres de cette écrasante majorité ne se lèvent certainement pas pour laisser voir qu'ils ont à redire au sujet de l'absence d'une orientation politique appropriée pour établir les programmes dont, de toute évidence, ce pays a besoin.

Autre indice, je suppose, de la satisfaction unanime de cette massive majorité. C'est un autre signe de la déception qu'on éprouve, près de trois ans plus tard, à la vue des résultats de ces promesses. Le très honorable premier ministre a dit que, sans immigration, le Canada allait périr. Il y a de quoi rire quand on voit les résultats que le nouveau gouvernement a obtenus dans ce domaine.

Aujourd'hui, ce ne sont pas les occasions qui manquent si l'on veut présenter une motion. Mais ce qui a retenu par-dessus tout mon attention c'est la déclaration concernant une promesse agricole faite aux électeurs. A propos de cette première assemblée de la campagne électorale de 1957, de l'actuel premier ministre, je tiens à m'appuyer sur un journal qui lui est favorable. Selon le *Globe and Mail*, en effet, à l'ouverture de la campagne, le premier ministre aurait dit à Massey Hall:

Aux cultivateurs, il s'engageait à assurer une juste part du revenu national grâce à un régime souple de soutien des prix, assurant un équilibre suffisant entre les prix et les frais de l'agriculture.

Nous voyons mieux maintenant pourquoi le premier ministre insistait sur la souplesse de ce programme. Nous constatons à présent que le programme agricole est tout aussi souple et tout aussi glissant que l'un des principaux produits qui nous préoccupe, le beurre. La perspective qu'évoquait le premier ministre, cette nouvelle utopie dont bénéficieraient les cultivateurs canadiens sous le règne du parti conservateur, est certainement en train de disparaître à leurs yeux, et les champs lointains auxquels ils étaient conviés n'ont pas manqué de se révéler moins verts qu'ils ne leur apparaissaient lorsqu'ils ont déposé leurs scrutins dans les urnes en faveur du gouvernement actuel. Autrement dit, les cultivateurs ont eu un cruel réveil, et ils constatent à présent qu'ils sont plus loin de la terre promise que jamais auparavant.

Lors de la première législature qu'il dirigeait à titre de premier ministre, M. Diefenbaker s'est dit extrêmement confiant quant aux résultats de la nouvelle loi sur la stabilisation des prix agricoles. Il a soutenu que cette mesure législative révolutionnerait la vie rurale. Comme je le relève au hansard du 24 juin 1958, il a fait la déclaration suivante au sujet du projet de loi:

[M. Benidickson.]

Le bill représente la mesure la plus avancée que le Parlement ait jamais prise pour résoudre les problèmes des cultivateurs canadiens.

Que disent les cultivateurs devant l'absence de soutien de certains de leurs prix en ce moment? Je parle de déclarations comme celles qui ont été faites la semaine dernière à propos des instances soumises au gouvernement par le Conseil interprovincial des syndicats agricoles où on a soutenu que l'écart entre les prix et les coûts, pour le cultivateur canadien, n'a cessé de s'élargir. Le mémoire disait:

L'écart entre les prix et les coûts agricoles au Canada n'a cessé de s'élargir. L'indice national des prix des produits agricoles s'établissait, en octobre 1959, à 235.9 et reflétait un fléchissement de 6.1 points par rapport à la moyenne de 1958, soit 242. L'indice d'ensemble national à l'égard des biens et services utilisés par les cultivateurs s'établissait à 272 pour le mois d'août 1959, soit une hausse de 14.5 points.

Le numéro de novembre 1959 de la *Revue d'actualités agricoles* prédit que l'on s'attend à ce que la tendance à la hausse des coûts agricoles continue à se manifester en 1960, tandis que le revenu agricole demeurera stable ou fléchira peut-être. Il en résultera en 1960 un fléchissement à l'égard du revenu agricole net réalisé et du revenu agricole net.

Le chef de l'opposition a, bien entendu, déjà très bien présenté la chose à la Chambre. Nous avons déjà discuté la question du revenu agricole net par rapport au revenu brut, en 1959. Les chiffres relatifs au revenu net qui, d'après ce qu'a dit le ministre de l'Agriculture le 25 janvier, seraient peut-être disponibles avant 15 jours, ne le sont pas encore, mais un nouveau rapport a été publié au sujet du revenu en espèces provenant de la vente des produits agricoles, et ce rapport a prouvé que les prévisions faites par le chef de l'opposition se révélaient exactes, savoir que ce revenu était en 1959 moindre qu'en 1958.

Quand nous parlons du programme fondamental présenté aux votants du Canada, et surtout aux cultivateurs, par le présent gouvernement, nous en notons trois points en nous fondant sur la déclaration que j'ai citée. Il y avait l'assurance donnée aux cultivateurs d'une juste part du revenu national; il y avait la promesse d'un degré suffisant de parité; il y avait la promesse d'un juste rapport entre le prix de vente et le coût de production. Tout cela devait se réaliser au moyen d'un programme souple de soutien des prix. En outre, dans le même discours, le premier ministre a fait prévoir que sous un nouveau gouvernement nous allions accroître nos ventes de blé et notre part de ventes de blé sur le marché d'exportation. Le très honorable premier ministre a dit que le nouveau gouvernement ferait entendre raison aux